

Ombrière Solaire du parking sécurisé TPS

BEAUREPAIRE EN BRESSE

Association AJENA



- Association loi 1901, sans but lucratif
- Association d'intérêt général
- Une équipe de 11 permanents
- Une expérience de plus de 30 ans

- ⇒ Sobriété énergétique
- ⇒ Efficacité énergétique
- ⇒ Energies renouvelables

Financé par

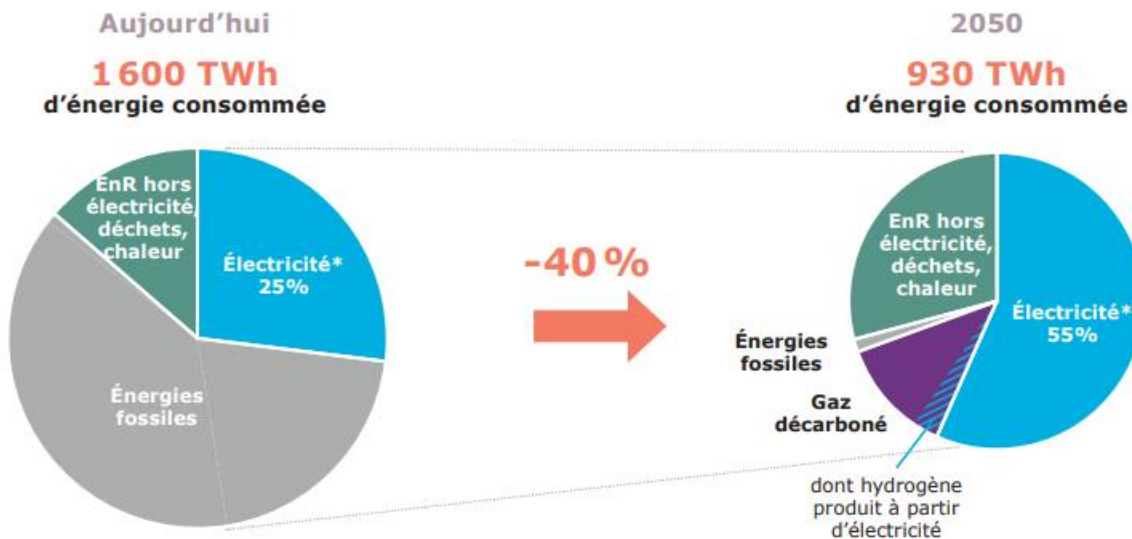


Rapport RTE octobre 2021

Le solaire joue un rôle important dans cette transition, puisqu'il sera nécessaire d'augmenter la puissance installée par 7 à 21 fois



Et ce, même en prenant en compte une réduction de notre consommation énergétique de 40%



* Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de l'énergie et hors consommation pour la production d'hydrogène)
Consommation intérieure d'électricité dans la trajectoire de référence de RTE = 645 TWh

Source : [RTE](#)
[Futurs](#)
[énergétiques](#)
[2050](#)
[Principaux](#)
[résultats](#)
[Octobre 2021](#)

Généralités sur le solaire électrique

- Une technologie exploitable **partout**
- Une production à **proximité du lieu de consommation**
- Une meilleur **acceptation par les habitants**
- Des délais de réalisation **plus courts**
- Pas d'effets indésirables notables lors de l'exploitation
- Maintenance et **réparations minimales**
- Bilan carbone favorable
- Recyclage organisé et performant
- Faire appel à des entreprises ou Bureau d'étude RGE

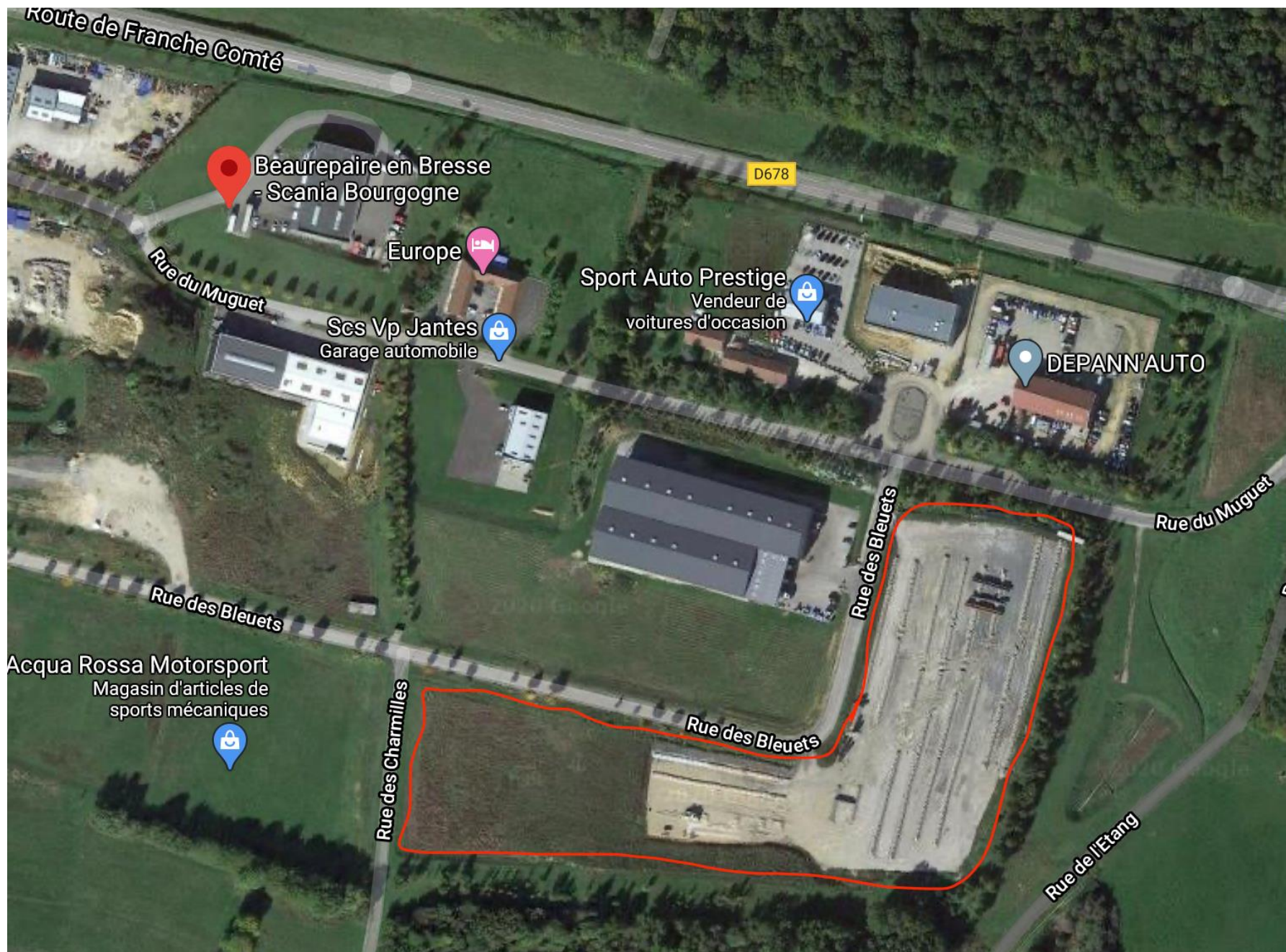
Généralités sur le photovoltaïque

- Surface d'un panneau > 1,7 m²
- Poids du module > 17 kg au m² en moyenne
- Puissance d'un panneau > entre 280 et 400 Wc
- La production (kWh) correspond en BFC à 1000 fois la puissance installée (kWc)
- 20 m² (3 kWc) produit 3.000 kWh / an
- Durée de vie de l'onduleur 10 ans
- Durée de vie moyenne d'une centrale de **30 à 40 ans**
- Garantie de production > rendement de 15 à 25 ans et matériel de 5 à 25 ans
- Une étude d'opportunité, de faisabilité, de structure nécessaires
- Une **production des panneaux baisse de 0,5 % par an**
- Investissement HT et hors raccordement
 - Installation de 100 kWc vaut 0,8 KE par kWc
 - Installation de 36 kWc vaut 0,95 KE par kWc
 - Installation de 9 kWc vaut 1,6 KE par kWc
 - Installation de 3 kWc vaut 2,7 KE par kWc

Le projet

Le porteur du projet est Romain BARDY de la société TPS. Le projet est situé au coeur de la Zone Artisanale de la Chaîne à Beaurepaire-en-Bresse à quelques mètres de la sortie 8 de l'autoroute A39. Sa superficie permettra la réalisation d'environ 150 places de parking et le contractant général architecte maître d'oeuvre est situé à Lons le Saunier.





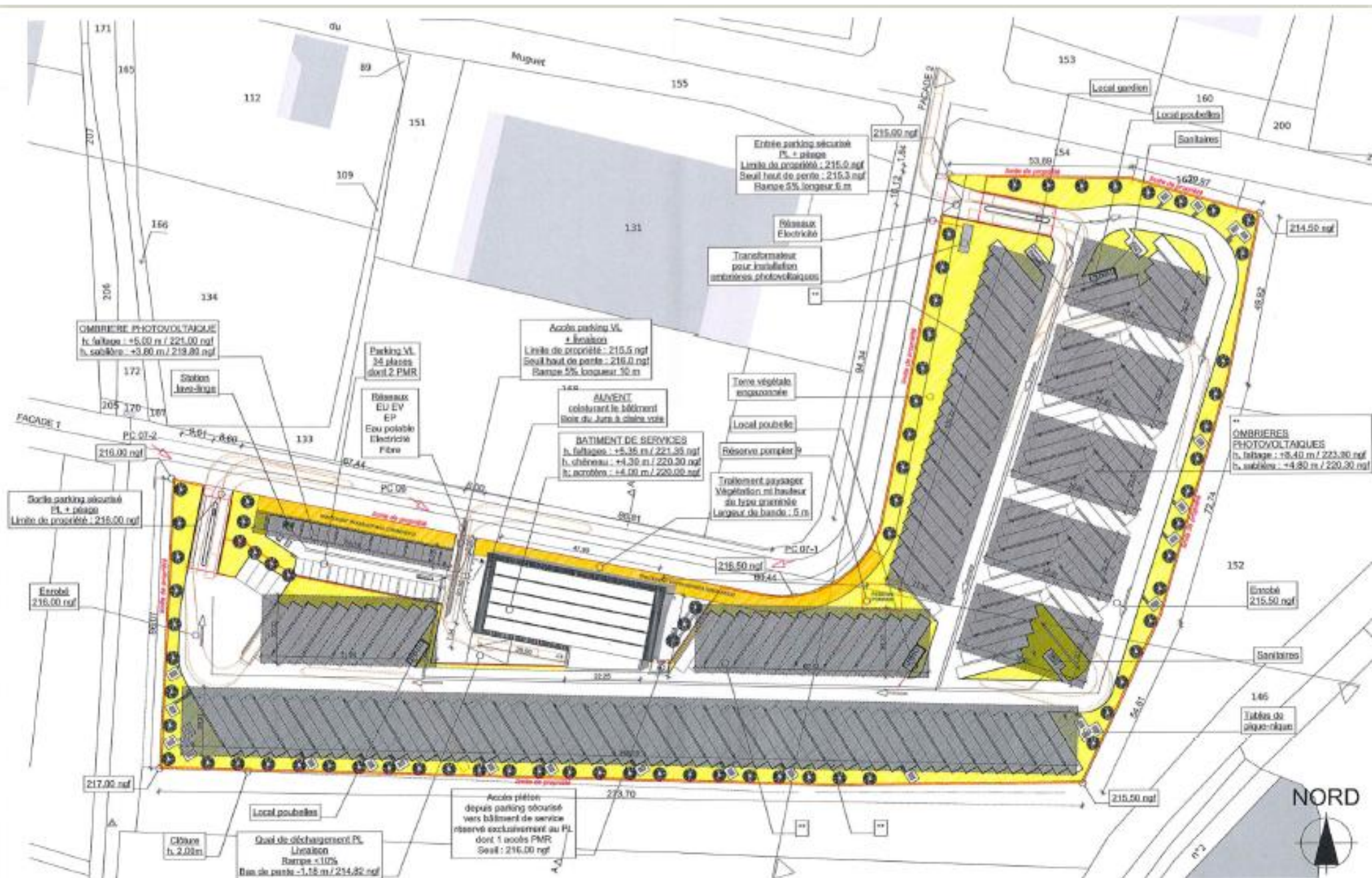
BEAUREPAIRE-EN-BRESSE

CODE NETSUITE : FR-PV2001

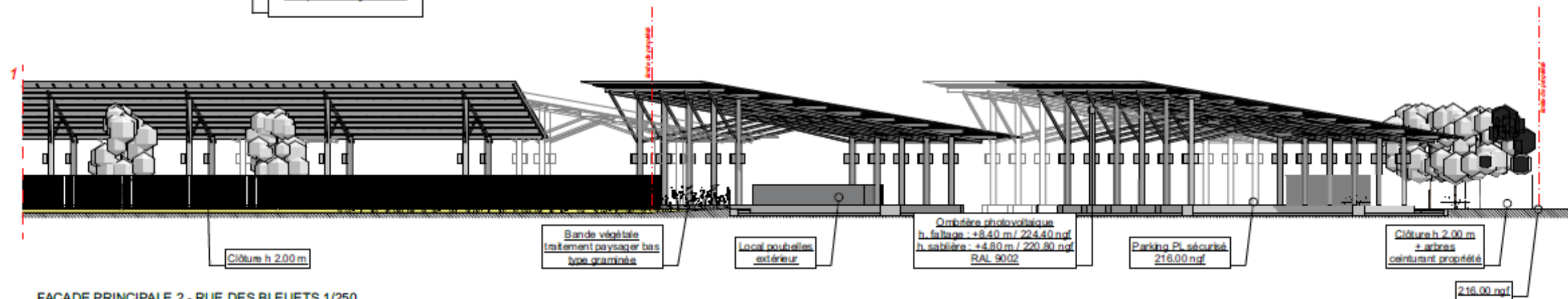
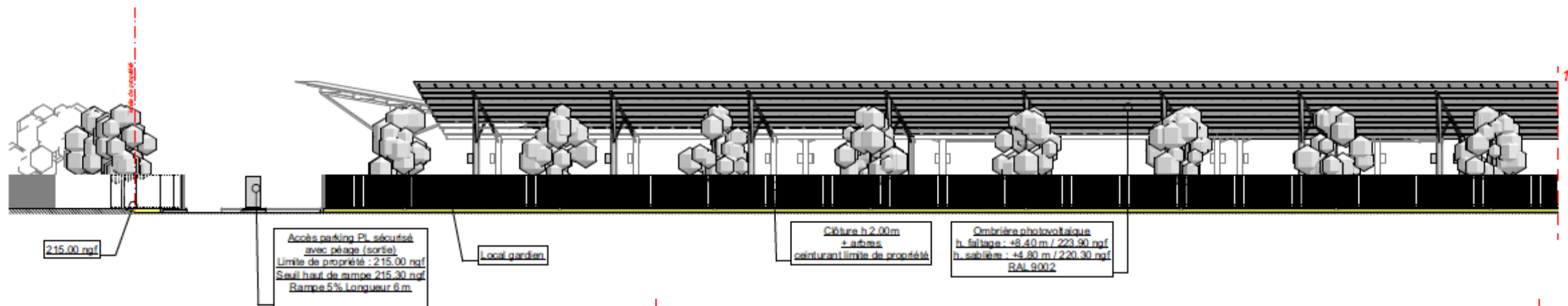
Aspects techniques

PUISSANCE	2 953 kWc
SURFACE	12 967 m ²
OMBRIERES	10
BAS DE PENTE	4.5 m
MODULES DEMGC	455 Wc
ONDULEURS SG250HX	3
ONDULEURS SG250HX	5
PDL-PTR	1





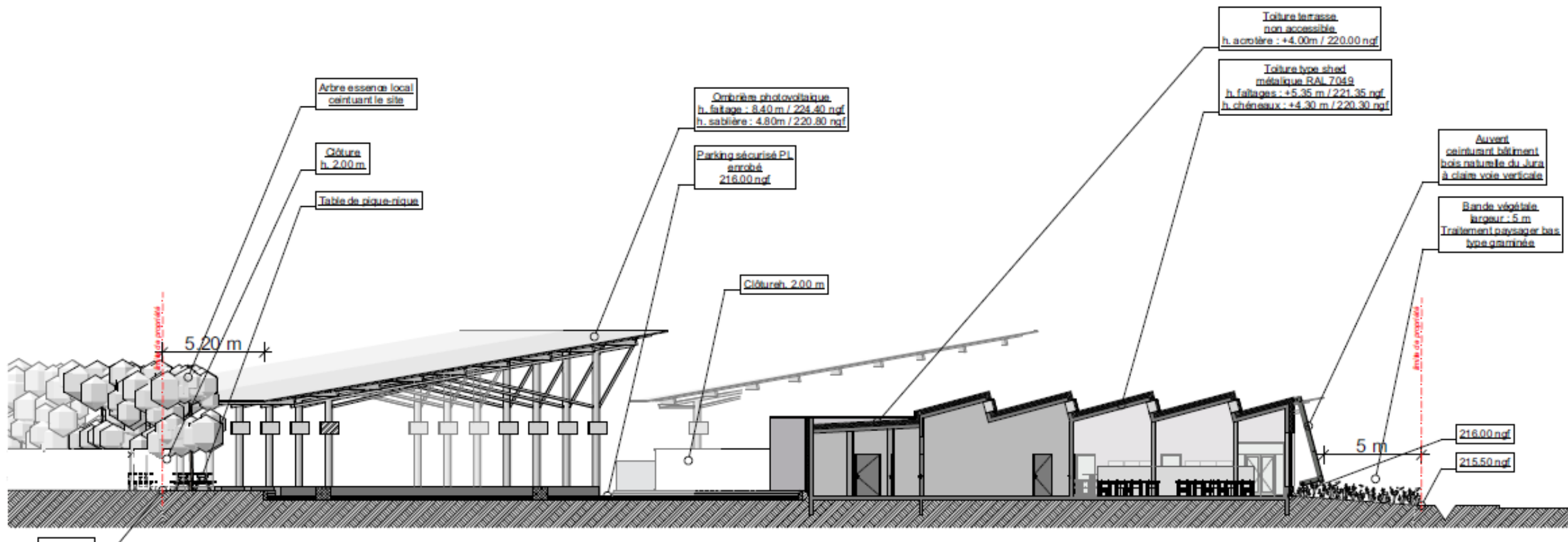
Ajena



FACADE PRINCIPALE 2 - RUE DES BLEUETS 1/250



FACADE PRINCIPALE 2 - RUE DES BLEUETS 1/750



Ajena

Les chiffres clés

- Puissance installée > 2,9 MWc
- Surface de panneaux > 12.977 m2 répartis sur 10 ombrières
- Productivité annuelle attendue > 1100 heures
- Tarif de revente 101 euros / Mwh
- Production des toitures > 1000 foyers hors chauffage et ECS
- ACC – autoconsommation collective pour la commune les habitants et les entreprises
- Ombrière VL pour AC vers le bâtiment d'accueil

- **Contrats de prêts de 5 ans - 100 euros mini**
- **Paiement des intérêts annualisé (à date anniversaire de la clôture de la collecte en janvier 2025)**
- **Remboursement des montants investis > 30% en 2028, 30% en 2029 et 40% en 2030**
- **Coût du projet > 4.9 ME avec 500.000 euros en fonds propres comprenant 450,000 euros de fonds participatifs**
- **Banque du projet : crédit coopératif BFC coordinateur (BNP, BPOP, SG) et caution de la BPI sur 12 ans**
- **Bornes de rechargement de véhicules électriques PL**
- **Prises de courants pour camions frigos (directive européenne 2025)**
- **Station multi-énergies à proximité : biogaz et hydrogène**

- PC accordé, début des travaux 15/01/2025
- Mise en service : octobre 2025
- Ouverture du site : novembre 2025

VIGILANCE
lors du virement
bien indiquer
votre NOM dans
la transaction

Déclaration de contrat de prêt^[1]

Ce document est émis par la Direction générale des Finances publiques

Réferez-vous à la notice **2062 NOT** figurant au verso de ce formulaire.
Merci d'écrire en lettres majuscules.

1 Désignation du déclarant

Cocher les cases correspondantes.

Vous êtes : ☒ l'emprunteur ☐ le prêteur ☐ un intermédiaire
et : ☒ une personne morale ☐ un particulier

Si intermédiaire Nom de naissance Nom d'usage (si il y a lieu) Prénom(s) Prénom d'usage (si il y a lieu)
Particulier : Date de naissance Département de naissance Pays de naissance
ou Raison sociale Profession ou code APE N° SIRET
Personne morale : N° et rue Code Postal Commune Pays
Adresse :

2 Renseignements concernant les parties au contrat

Si il y a plusieurs prêteurs, emprunteurs ou prêts, merci d'utiliser l'annexe 2062-A à la place de ce cadre.

Emprunteur Nom de naissance Nom d'usage (si il y a lieu) Prénom(s) Prénom d'usage (si il y a lieu)
Particulier : Date de naissance Département de naissance Pays de naissance
ou Raison sociale Profession ou code APE N° SIRET
Personne morale : TPS 52.21Z 9 2 1 0 8 0 8 4 2 1 3
N° et rue Code Postal Commune Pays
Adresse : 545 RUE DE L'ETANG 7 1 5 8 0 BEAUREPAIRE EN BRESSE FRANCE

Prêteur Nom de naissance Nom d'usage (si il y a lieu) Prénom(s) Prénom d'usage (si il y a lieu)
Particulier : FOURNIER JEAN PAUL
Date de naissance Département de naissance Pays de naissance
ou 1 4 / 0 2 / 1 9 8 0 LOIRE FRANCE
Raison sociale Profession ou code APE N° SIRET
Personne morale : N° et rue Code Postal Commune Pays
Adresse : 8 RUE DU 4 SEPTEMBRE 3 9 8 0 0 POLIGNY FRANCE

3 Informations relatives au prêt

Date (JJ/MM/AAAA) Montant principal (€) Durée (années) Taux d'intérêt (en %)
1 5 / 1 0 / 2 0 2 4 1.000 5 7,00

Observations :

Echéancier de remboursement - Complétez le tableau et précisez les années concernées :

Si le prêt est échelonné sur plus de dix années, merci de compléter sur papier libre (daté et signé).

Années	2025	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Montant annuel du principal à rembourser			300	300	400					
Montant annuel des intérêts exigibles	70	70	70	49	28					

Date : 1 8 / 1 2 / 2 0 2 4

Lieu : POLIGNY

Signature :

[1] Cette obligation déclarative est prévue par le code général des Impôts: article 242 ter 3, article 49 B de l'annexe III et article 23 L de l'annexe IV.



Les risques potentiels

Risque de développement (phase terminée)

Risques de construction : retard dans la construction voire de non-achèvement de l'ouvrage > Moyens d'atténuation > l'équipe de la société de construction possède une expérience dans la réalisation de ce type de projet (Total énergie 300 centrales construites)

Risque d'augmentation des coûts de construction avec l'augmentation des prix des matières premières > moyens d'atténuation > Une analyse des coûts prévisionnels n'a pas mis en évidence de points d'attention. Un coefficient d'adaptation (AOCRE) adapte le prix de vente de l'électricité à l'évolution des coûts des matériaux et des taux d'intérêts des banques

Risque de mauvaise exploitation du projet, de malfaçon ou de bris de machine entraînant une mauvaise performance > Moyens d'atténuation (k) > l'équipe de la société d'exploitation possède une expérience dans la réalisation de ce type de projet. Total énergie a 300 centrales en exploitation à son actif et garantit 98,5% de la production.

En savoir plus

Les réunions d'information se tiendront par visioconférence selon le lien suivant :
<https://us02web.zoom.us/j/89568567301>

- lundi 28 octobre 2024 de 13h30 à 14h30
- mardi 29 octobre 2024 de 18h à 19h
- lundi 4 novembre de 15h à 16h
- jeudi 7 novembre de 18h à 19h

- **Réunion en Mairie de Beaurepaire**
 - mercredi 27 novembre à 20 heures

Contact

par courriel à participatif@ajena.org
par téléphone au 03 84 47 81 15 / 06 44 99 58 65
via le formulaire [ici](#)

Et maintenant

AJENA – COLLECTEUR des contrats (CERFA n°2062)

- Tél : 03 84 47 81 15 – 06 44 99 58 65 et participatif@ajena.org
- 28 Boulevard Gambetta 39000 LONS LE SAUNIER

TPS – SIGNATAIRE des contrats

- Tél : 03 ----- et info@TPS71.fr
- 545 rue de l'étang 71580 BEAUREPAIRE EN BRESSE

Devenir adhérent de l'association AJENA

Bulletin
d'adhésion
2024 *

AJENA



Énergie et environnement en Franche-Comté

J'adhère, je soutiens, j'agis, j'adhère, je soutiens, j'agis, j'adhère, je soutiens, j'agis, j'adhère, je soutiens, j'agis, j'adhère, je soutiens,

Association reconnue d'intérêt général

Adhésion pour les particuliers et les personnes morales

- ☐ 20 € Particulier
- ☐ 40 € Personne morale (à titre professionnel)
- ☐ Adhésion de soutien€

Adhésion pour les collectivités

- ☐ 40 € - 500 hab.
- ☐ 80 € < 2000 hab.
- ☐ 150 € > 2000 hab.

*Demandez un reçu fiscal et bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% des sommes versées pour les particuliers (60 % pour les entreprises).
Une adhésion de 20 € pour un particulier ne vous coûtera que 6.80 €, après déduction fiscale.*

☐ Je souhaite recevoir une facture

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal



Sécurité

Le manque de sécurité est un problème fréquent sur les parkings de repos. Le vol, la casse rendent ces endroits peu rassurants et agréables.

C'est pourquoi notre parking sera équipé d'un **système de sécurité performant répondant aux normes ESBORG.**

Caméras de surveillance, portiques, barrières et gardiens seront la clé d'un **niveau de sécurité élevé** au sein de l'établissement.

De quoi passer un séjour tranquille!





Propreté

La **propreté** du site est un critère sur lequel nous serons intransigeants.

Une équipe sera chargée de l'entretien des lieux et donc du confort de nos clients. Le tout en veillant à embaucher du **personnel compétant** habitant aux alentours du parking en priorité sur la commune de Beaurepaire-en-Bresse.

LA PROPRETÉ DES MÉTIERS UTILES À TOUS



Propreté

La **propreté** du site est un critère sur lequel nous seront intransigeants.

Une équipe sera chargée de l'entretien des lieux et donc du confort de nos clients. Le tout en veillant à embaucher du **personnel compétant** habitant aux alentours du parking en priorité sur la commune de Beaurepaire-en-Bresse.



Confort

Le confort de nos clients est notre **priorité**.

Ainsi, notre parking sera pourvu des plusieurs **toilettes** dotés d'une technologie garantissant leur propriété à toute heure de la journée.

Des **douches individuelles** seront également mises à disposition de notre clientèle.

Nous proposerons des **espaces de repos** communs **conviviaux** mais aussi d'autres plus **tranquilles** et reposants.

De plus, une **laverie automatique** fonctionnant grâce à la récupération des eaux de pluie sera mise à disposition sur le site.





Restauration

Il nous a semblé essentiel que notre espace soit pourvu d'un **service de restauration** adapté à toutes les bourses.

Nous avons donc choisi de proposer des **repas complets** et **accessible à tous**, le tout à travers des plats **savoureux**.

Nous mettons également un point d'honneur à **collaborer** avec les **artisans boulangers** de la commune de **Beaurepaire-en-Bresse**, nous assurant ainsi **qualité** et **professionnalisme**.



Services

Proposer la meilleure qualité de séjour à nos clients est essentiel pour nous. C'est pourquoi nous avons prévu de créer un espace coiffure mais aussi d'implanter une supérette « panier sympa » en partenariat avec le groupe Codifrance.

Bien entendu, l'accès à ces structures sera également ouvert au public et les habitants de la commune de Beaurepaire pourront en profiter au même titre que les personnes séjournant dans notre parking.



European
Commission



Subventions

Pour nous accompagner dans la réalisation de ce projet, nous comptons sur l'obtention de subventions.

En effet, la **commission européenne** accompagne des projets tels que le notre à travers des **subventions**. Nous allons donc postuler au prochain appel d'offre qui est organisé. Ce dernier ouvrira le **12 Septembre 2022** et clôturera le **15 Janvier 2023**, et pouvoir joindre une copie du **permis de construire** de ce parking à notre dossier serait un véritable atout pour nous démarquer des projets concurrents.

